ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE

SIEGE SOCIAL : Centre Hospitalier de Plouguernevel
22110 - PLOUGUERNEVEL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Signature numérique de M PHILIPPE MUNIESA
DN : 2.5.4.97=NTRFR-395059074, serialNumber=3112b1340d8082f1a00f03c27948418c573e70df1e74b6bf605981b7b6d5e507, c=FR, st=PAR-IDF, ou=0002 395059074, title=Expert-comptable, givenName=PHILIPPE, sn=MUNIESA, o=AUDIT CONSEIL TRAVAUX D EXPERTISE COMPTABLE, cn=M PHILIPPE MUNIESA
Motif : ORIGINAUX
Lieu : Aubervilliers
Date : 2019.06.27 16:41:22 +02'00'

ACTE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
57, RUE DE LA COMMUNE DE PARIS
93300 AUBERVILLIERS

ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

DE L'EXERCICE Clos le 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs les membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 28 juin 2013 j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

ACTE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
57, RUE DE LA COMMUNE DE PARIS
93300 AUBERVILLIERS

Les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubervilliers, le 18 juin 2019
Acte Sas - Philippe Muniesa
Le Commissaire aux comptes

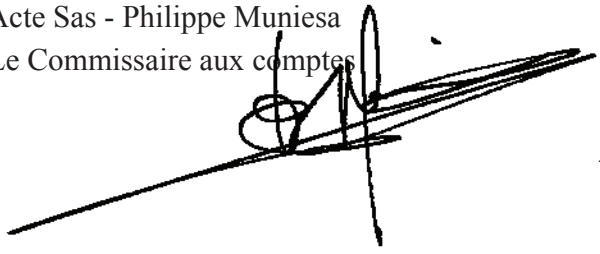

ACTE SAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
57, RUE DE LA COMMUNE DE PARIS
93300 AUBERVILLIERS

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018

ASSOCIATION HOSPITALIERE
DE BRETAGNE
22110 PLOUGUERNEVEL

ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE

Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	3 907	3 907		
Concession, brevets et droits similaires	2 252 102	1 834 141	417 960	260 277
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	274 188	79 127	195 061	154 283
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	40 570		40 570	1 265
TOTAL immobilisations incorporelles :	**2 570 767**	**1 917 176**	**653 591**	**415 825**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	966 275	29 374	936 901	921 034
Constructions	46 579 208	30 853 255	15 725 953	17 975 080
Installations techniques, matériel et outillage industriel	11 748 920	8 905 917	2 843 003	3 063 372
Autres immobilisations corporelles	25 720 106	19 160 469	6 559 638	6 896 593
Immobilisations en cours	274 974		274 974	2 021
Avances et acomptes	8 478		8 478	46 774
TOTAL immobilisations corporelles :	**85 297 961**	**58 949 015**	**26 348 946**	**28 904 874**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	63 534		63 534	63 534
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	405 176		405 176	400 016
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 085		30 085	31 212
TOTAL immobilisations financières :	**498 794**		**498 794**	**494 762**
ACTIF IMMOBILISÉ	**88 367 523**	**60 866 191**	**27 501 332**	**29 815 460**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	560 631	101 099	459 532	377 294
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	152 527		152 527	54 122
Stocks de marchandises				4 627
TOTAL stocks et en-cours :	**713 158**	**101 099**	**612 060**	**436 043**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 210 105	65 592	3 144 514	3 244 097
Autres créances	2 382 080		2 382 080	1 512 380
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**5 592 186**	**65 592**	**5 526 594**	**4 756 477**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	7 922 239		7 922 239	9 119 420
Disponibilités	18 460 541		18 460 541	15 861 771
Charges constatées d'avance	178 501		178 501	186 844
TOTAL disponibilités et divers :	**26 561 281**		**26 561 281**	**25 168 035**
ACTIF CIRCULANT	**32 866 625**	**166 691**	**32 699 934**	**30 360 555**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**121 234 147**	**61 032 881**	**60 201 266**	**60 176 015**

ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE

Bilan Passif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	673 530	573 530
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	29 389 218	27 610 516
Report à nouveau	(551 614)	(1 705 362)
Résultat de l'exercice	1 599 995	2 963 775
TOTAL situation nette :	**31 111 128**	**29 442 459**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 437 755	2 461 676
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 904 045	1 957 502
CAPITAUX PROPRES	**35 452 928**	**33 861 636**
Produits des émissions de titres participatifs		
Comptes de liaison		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges / Fonds dédiés	3 306 589	2 657 508
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	**3 306 589**	**2 657 508**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 778 729	10 203 114
Emprunts et dettes financières divers	8 940	9 589
TOTAL dettes financières :	**8 787 669**	**10 212 703**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 503 544	2 651 919
Dettes fiscales et sociales	10 471 738	10 162 558
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	367 269	154 229
Autres dettes	278 733	405 663
TOTAL dettes diverses :	**12 621 283**	**13 374 368**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	32 798	69 800
DETTES	**21 441 750**	**23 656 871**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**60 201 266**	**60 176 015**

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	48 470		48 470	47 730
Production vendue de biens	201 237		201 237	193 795
Production vendue de services	68 440 280		68 440 280	67 864 510
Chiffres d'affaires nets	**68 689 987**		**68 689 987**	**68 106 035**
Production stockée			98 481	(54 576)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			244 692	238 133
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			450 117	1 051 504
Autres produits			1 540 341	1 330 581
PRODUITS D'EXPLOITATION			**71 023 617**	**70 671 676**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			28 857	55 034
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			2 039 248	1 706 389
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(65 897)	(11 318)
Autres achats et charges externes			8 769 633	8 733 040
TOTAL charges externes :			**10 771 841**	**10 483 146**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			3 759 559	3 769 750
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			34 845 864	34 242 362
Charges sociales			14 788 563	14 831 859
TOTAL charges de personnel :			**49 634 427**	**49 074 222**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 388 088	4 425 348
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			27 795	40 339
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 045 109	78 014
TOTAL dotations d'exploitation :			**5 460 992**	**4 543 701**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			50 874	61 551
CHARGES D'EXPLOITATION			**69 677 693**	**67 932 369**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**1 345 924**	**2 739 307**

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 345 924**	**2 739 307**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	5 167	19 125
Autres intérêts et produits assimilés	25 914	26 010
Reprises sur provisions et transferts de charges	326	26 123
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	49 735	84 710
	81 142	**155 968**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		26 449
Intérêts et charges assimilées	324 281	371 046
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	401	
	324 682	**397 495**
RÉSULTAT FINANCIER	**(243 540)**	**(241 527)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 102 383**	**2 497 780**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	315 432	318 820
Produits exceptionnels sur opérations en capital	263 347	264 880
Reprises sur provisions et transferts de charges	84 783	144 580
	663 562	**728 280**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	125 876	80 190
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 024	145 199
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions		
	146 900	**225 389**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**516 662**	**502 891**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	19 051	36 896
TOTAL DES PRODUITS	**71 768 321**	**71 555 924**
TOTAL DES CHARGES	**70 168 326**	**68 592 149**
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 599 995**	**2 963 775**

Annexes

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2018, dont le total est de 60.201.266,32 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 1.599.994,72 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Règles et méthodes comptables	x		
Faits caractéristiques	x		
Immobilisations - Amortissements - Plus et moins values (simplifié)		x	
Immobilisations	x		
Amortissements	x		
Provisions et dépréciations (simplifié)		x	
Provisions et dépréciations inscrites au bilan	x		
Provisions et dépréciations inscrites au bilan (CNC 2000-06)		x	
Etat des créances et dettes (simplifié)		x	
Etat des échéances, créances et dettes	x		
Variation détaillée des stocks et en-cours		x	
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
Variation de la provision spéciale de réévaluation		x	
Variation de la réserve de réévaluation		x	
Frais d'établissement		x	
Frais de recherche appliquée et de développement		x	
Amortissements des frais de recherche et de développement		x	
Fonds commercial		x	
Intérêts immobilisés		x	
Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
Avances aux dirigeants		x	
Produits à recevoir		x	
Détail des produits à recevoir	x		
Détail des écritures des produits à recevoir		x	
Charges à payer		x	
Détail des charges à payer	x		
Détail des écritures des charges à payer		x	
Produits et charges contatés d'avance	x		
Détail des produits constatés d'avance	x		
Détail des écritures des produits constatés d'avance		x	
Détail des charges constatées d'avance	x		
Détail des écritures des charges constatées d'avance		x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		x	
Détail des charges à répartir sur plusieurs exercices		x	

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Détail des charges exceptionnelles	x		
Détail des produits exceptionnels	x		
Composition du capital social		x	
Parts bénéficiaires		x	
Obligations convertibles		x	
Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
Ecarts de convertion sur créances et dettes en monnaie étrangère		x	
Crédit-bail	x		
Engagements financiers	x		
Dettes garanties par des sûretés réelles	x		
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt		x	
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt 2		x	
Rémunération globale et par catégorie des dirigeants		x	
Effectif moyen	x		
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société		x	
Liste des filiales et des participations		x	
Liste des filiales et des participations PCG 99		x	
Liste des filiales et des participations PCG 99 - A4		x	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		x	
Produits et charges exceptionnels		x	
Transferts de charges		x	
Détail des écritures de transferts de charges		x	
Liste par nature des frais accessoires d'achats		x	
Tableau des résultats des cinq derniers exercices		x	
Produits et charges sur exercices antérieurs		x	
Participation des salariés		x	
Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières		x	
Tableaux du portefeuille de TIAP		x	
Détail des emprunts		x	
Détail des crédit-bails		x	
Entreprises liées		x	
Variation des capitaux propres		x	
Durées d'amortissement des immobilisations		x	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- constance des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

- la construction du Centre Hospitalier de Plouguernével a été décomposée de la manière suivante :
  - Bâtiments (structures)
  - Bâtiments Unités patients
  - Bâtiments entretien Maintenance
- les autres constructions ont été décomposées en fonction des composants suivants :
  - Gros œuvre
  - Electricité
  - Couverture Etanchéité
  - Chauffage
  - Agencements (structure)
  - Sanitaire

Les durées d'amortissements correspondaient à la durée d'utilisation prévue et n'ont pas été modifiées. Les amortissements antérieurs ont été répartis au prorata des nouveaux composants.

La valeur brute des autres éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Construction	de 15 à 20 ans
- Matériel et outillages d'exploitation	de 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements	de 10 à 15 ans
- Matériel de transport	de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau	de 4 à 5 ans
- Mobilier de bureau	de 5 à 10 ans
- Matériel informatique	de 3 à 5 ans

Des amortissements sont également réalisés sur une durée de 12 mois dans le cadre de rachat de matériel en crédit bail ou plus généralement en cas de rachat de matériels d'occasion. Il en est de même dans le cas d'une ouverture de structure pour du petit matériel hôtelier de faible valeur.

Les amortissements sont ainsi calculés selon les durées d'utilisation différenciées entre la structure et les composants des immobilisations. Il y a donc une adéquation totale entre les durées d'amortissement des immobilisations et les modalités de financement par les autorités de tarification.

Cette durée correspond à celle pendant laquelle les investissements contribueront à générer des flux nets de trésorerie. Compte tenu des incertitudes liées au-delà de cette durée, aux conditions d'exploitation, à la fixité des tarifs ou de la dotation de financement, il n'apparaît pas prudent de déroger à ces principes de prudence.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les dépréciations :

Au regard du tableau des surfaces du CH de Plouguernével celui-ci indique un prorata de surfaces (hors UMD) inoccupés, sans perspective réelle de cession ou d'exploitation sur d'autres activités. Sur ces bases, l'AHB a été amenée à considérer que la valeur nette comptable des bâtiments acquis en 2002 est excessive au regard des avantages économiques futurs, et a constaté en clôture 2010 une provision pour dépréciation anticipée de l'actif, afin de ramener la valeur nette comptable des surfaces non utilisées à zéro. Ce montant a été déterminé selon une méthode de calcul proportionnel, sur la base de la décomposition de la valeur de chacun des bâtiments du site hospitalier et de leur occupation.
A la clôture de l'exercice et compte tenu des variations des surfaces inoccupées la variation s'élève à 1.445.635€.

Au regard du schéma directeur immobilier 2012-2016 et du projet de nouvelles implantations géographiques, la valeur de l'actif de deux sites extra-hospitalier est dépréciée à hauteur de la valeur nette comptable à fin 2014 pour un montant de 93K€.

Ces pratiques comptables avaient été initiées dans le cadre de la clôture des comptes 2008 du CH de Plouguernével, et sont utilisées sur les établissements hospitaliers soumis à certification des comptes dont l'offre de soins évolue dans les mêmes conditions ; ceci afin d'apprécier la réelle contribution du patrimoine à la création de flux de trésorerie.

Stocks

La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la méthode du « coût moyen unitaire pondéré » (CMUP).

En clôture 2018, les articles pour lesquels il est constaté une absence de mouvement depuis plus d'un an sont dépréciés de 100%. Ce qui porte la provision pour dépréciation de stock à 101 098,63€.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues ou auxquelles elles pourraient donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités et disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Provisions pour risques et charges

Les principaux postes de provisions sont présentés à la suite :

Provisions pour risques & charges en K€	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2018	Variation
Social, litiges prud'homaux, engagements à caractère social.	1 119	1 348	229
Autres risques et charges	25	25	0
Financements ARS de charges diverses	968	844	-124
Charges à engager, notamment actions de formation sur financements reçus.	25	22	-3
Provision pour dépollution, mise en sécurité, deconstruction	521	1 067	546
Total	2 658	3 306	648

Risques prud'homaux et engagements à caractère social :
Les provisions pour litige prud'homal représentent à fin 2018 un montant de 434K€.

Par ailleurs, les engagements de l'AHB dans le domaine social sont couverts par des provisions pour dettes à caractère social à hauteur de 915 K€. Ces provisions couvrent notamment, les droits acquis au titre des médailles du travail (378 K€), du CET des médecins relevant de la FPH (128 K€), ainsi que des engagements au titre de la formation (409 K€).

Financements ARS de charges diverses:

844K€ correspondant au montant restant à affecter des sommes perçues depuis 2007 dans le cadre de la sécurisation des établissements psychiatriques, de la montée en charge des systèmes d'information, à l'aide en fonctionnement de l'UMD, ainsi que pour la mise en œuvre de la visio conférence.
Ces financements ont été comptabilisés dans un compte 158 conformément à la directive du financeur (annexe1 comptabilisation des crédits attribués au titre du financement des aides à l'investissement plan hôpital 2007) ou par analogie à cette directive.

Autres provisions pour charges :

Les autres postes de provisions comprennent notamment :

- Des provisions liées à la dépollution des installations, à leur mise en sécurité et à la déconstruction de bâtiments suivant le schéma directeur immobilier (1 067K€).
- Des crédits alloués en 2014 dans le cadre de la création d'un parcours d'activités séniors (16K€).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Indemnités de fin de carrière

Un contrat a été souscrit en 2000 afin de constituer auprès des AGRR Prévoyance un fond ayant pour objet d'assurer le remboursement de l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'article 2 de la loi n°96-126 du 21 février 1996. Ce contrat a fait l'objet d'un transfert des provisions mathématiques de la société AG2R vers la société ARIAL Assurance membre du groupe AG2R La Mondiale en octobre 2010.

L'engagement de l'association est valorisé par un calcul actuariel en fonction des paramètres suivants :

- Turn-over nul
- Salaires évolution : 2%
- Taux d'actualisation : 0.75%
- Table de mortalité TF00-02

Lors de la dernière actualisation de décembre 2018 retenant pour base de calcul les salaires 2018, le passif social au titre des indemnités de fin de carrière a été évalué à : 15.040.358 € (charges sociales comprises).

Un total de 15.781.516 € (dont 92 586€ en cours de versement) a été versé par l'association auprès d'ARIAL Assurances afin de couvrir le passif social au 31 décembre 2018.

Indemnités de congés payés

En application de l'avis CNC n°2007-5, la provision pour congés payés constituée au 31/12/2018 est ventilée comme suit :

Total provision Congés payés charges comprises au 428xxx et 438xxx pour un montant de 4.279.263,31 euros en contrepartie des comptes 114 dettes congés payés 3.884.147,68 euros, 116200 Dépenses non opposables variation congés payés 395.115,63 euros et aux comptes 64xxxx variation provisions congés pour 123.718,49 euros.

Médailles du travail

La provision pour médailles du travail constituée au 31/12/2018 s'élève à 167.002 euros.

La contrepartie de cette provision figure :
Au débit du compte 114210 provisions médailles du travail pour 227.704 euros
Au débit du compte 116210 dépenses non opposables variation médailles pour 60.702 euros
La variation de l'exercice au compte de résultat pour 2.049 euros en dotation.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires pour l'année 2018 du commissaire aux comptes se sont élevés à 49.200 €.

Rémunérations des équipes dirigeantes

Les rémunérations versées aux directeurs d'établissements, directeurs adjoints et gestionnaires s'élèvent à 1.056.349 € dont 579.914 € (1) pour les cadres visés à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 et 49.742 € en avantages en nature.
Ces rémunérations sont fixées conformément à la grille de salaires des conventions collectives.
(1) Cette somme concerne l'ensemble des directeurs de l'Association pour des raisons de confidentialité.

IMMOBILISATIONS

DESIGNATION	Montant Immobilisations début exercice	Augmentation 2018	Diminution cession 2018	Montant Immobilisations fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement	3 907,00	-	-	3 907,00
Concessions,Brevets,Licences	1 862 191,42	390 868,91	958,40	2 252 101,93
Autres immobilisations incorporelles	220 159,39	94 598,70	-	314 758,09
TOTAL Immobilisations incorporelles	**2 086 257,81**	**485 467,61**	**958,40**	**2 570 767,02**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	908 776,46	17 520,00		926 296,46
Agencement, Aménagement Terrain	39 978,26	-	-	39 978,26
Constructions	46 579 208,09			46 579 208,09
Installations spécifiques	2 423 327,38			2 423 327,38
Matériel et outillage	2 029 013,68	127 800,11	41 812,75	2 115 001,04
Matériel et mobilier spécifique	6 713 425,03	103 185,16	36 430,95	6 780 179,24
Matériel et mobilier spécifique médical	218 226,21	177 958,45		396 184,66
Agencement, Aménagement Industriel	34 227,65		-	34 227,65
Installation, aménagements divers	19 818 638,41	446 327,31	865,92	20 264 099,80
Matériel de transport	2 399 821,34	206 600,87	120 064,10	2 486 358,11
Matériel de bureau	152 940,90			152 940,90
Matériel informatique	1 347 220,99	203 802,03	-	1 551 023,02
Mobilier de bureau	1 097 035,85	68 832,03	544,28	1 165 323,60
Matériel d'hotellerie	96 921,82			96 921,82
Autres immobilisations	3 439,00		-	3 439,00
Immobilisations en cours	48 794,81	272 953,43	38 295,80	283 452,44
TOTAL Immobilisations corporelles	**83 910 995,88**	**1 624 979,39**	**238 013,80**	**85 297 961,47**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	63 533,84			63 533,84
Autres titres immobilisés	400 015,62	5 160,00		405 175,62
Prêts et autres immobilisations financières	31 212,05	4 635,00	5 762,42	30 084,63
TOTAL Immobilisations financières	**494 761,51**	**9 795,00**	**5 762,42**	**498 794,09**
	86 492 015,20	**2 120 242,00**	**244 734,62**	**88 367 522,58**

AMORTISSEMENTS (hors dépréciations)

DESIGNATION	Montant Amortissements début exercice 01.01.2018	Augmentation 2018	Diminution cession 2018	Montant Amortissements fin d'exercice 31.12.2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement	3 907,00	-	-	3 907,00
Concessions, Brevets, Licences	1 601 914,23	233 185,63	958,40	1 834 141,46
Autres immobilisations incorporelles	64 611,42	14 515,78		79 127,20
TOTAL Immobilisations incorporelles	**1 670 432,65**	**247 701,41**	**958,40**	**1 917 175,66**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencement, Aménagement Terrain	27 720,37	1 653,74		29 374,11
Constructions	27 030 991,92	2 249 126,54		29 280 118,46
Installations techn. et outillage industriel	8 354 847,91	627 812,30	76 742,86	8 905 917,35
Installations générales, aménagements divers	13 612 326,83	913 288,99	142,40	14 525 473,42
Matériel de transport	1 855 243,33	198 721,82	120 064,10	1 933 901,05
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 154 836,16	146 544,08	544,28	2 300 835,96
Matériel d'hotellerie	69 048,12	3 238,96		72 287,08
Autres immobilisations	3 439,00			3 439,00
TOTAL Immobilisations corporelles	**53 108 453,64**	**4 140 386,43**	**197 493,64**	**57 051 346,43**
TOTAL GENERAL	**54 778 886,29**	**4 388 087,84**	**198 452,04**	**58 968 522,09**

RECAPITULATIF DES PROVISIONS

Libellés	Désignations	Montant à l'ouverture 2018 AHB	Augmentation Dotation de l'exercice	Diminution Reprise de l'exercice	Montant fin d'exercice 2018
Provisions réglementées	Relatives au renouvellement des immobilisations	980 832,75		84 783,20	896 049,55
	Réserves plus values nettes actif immobilisé	151 948,39	19 513,34	16 333,34	155 128,39
	Réserves plus values nettes actif circulant	824 720,84	48 693,89	20 547,60	852 867,13
	Provision destinée à la couverture du BFR	0,00			0,00
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges	1 655 155,54	448 739,44	345 511,14	1 758 383,84
	Provisions pour risques	481 706,17	23 669,74	24 500,00	480 875,91
	Provisions pour démolition sans reconstruction	520 646,12	572 700,00	26 017,32	1 067 328,80
Dépréciations	sur comptes stocks	112 737,13		11 638,50	101 098,63
	sur comptes clients	73 557,28	27 795,07	35 760,47	65 591,88
	sur comptes immobilisations*	1 897 668,53			1 897 668,53
	TOTAL GENERAL	**6 698 972,75**	**1 141 111,48**	**565 091,57**	**7 274 992,66**

* en complément des amortissements

FONDS DEDIES

Les fonds reçus pour des actions spécifiques et non complètement utilisés sont les suivants :

Fonds reçus pour des actions spécifiques	Solde en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin d'exercice
Financement RIM PSY	160 242,70		46 733,88	113 508,82
Financement évaluation externe	5 800,00		0,00	5 800,00
Accompagnement montée en charge SI en SSR	38 073,82		4 652,83	33 420,99
Financement parcours activité séniors	18 773,05		2 400,00	16 373,05
TOTAL	**222 889,57**	**0,00**	**53 786,71**	**169 102,86**

Les allocations de ressources affectées à des actions spécifiques sont enregistrées dans des comptes de provisions pour charges (15) ou fonds dédiés (19). Ces fonds peuvent être affectés à des dépenses d'exploitation ou des investissements.
Les reprises sont pratiquées en compensation des dépenses d'exploitation ou au rythme des amortissements en cas d'investissement.

ÉTATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	30 085		30 085
TOTAL de l'actif immobilisé :	**30 085**		**30 085**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	65 592		65 592
Autres créances clients	3 144 514	3 144 514	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	41 285	41 285	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	901 104	901 104	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	179 237	179 237	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	977 543	977 543	
État - Divers	200 000	200 000	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	82 911	82 911	
TOTAL de l'actif circulant :	**5 592 186**	**5 526 594**	**65 592**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	178 501	178 501	
TOTAL GÉNÉRAL	**5 800 771**	**5 705 094**	**95 677**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	7 121	7 121		
- à plus d' 1 an à l'origine	8 771 608	1 268 687	4 989 718	2 513 203
Emprunts et dettes financières divers	8 940		8 940	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 503 544	1 503 544		
Personnel et comptes rattachés	4 162 634	4 162 634		
Sécurité sociale et autres organismes	5 471 207	5 471 207		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	8	8		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	837 889	837 889		
Dettes sur immo. et comptes ratachés	367 269	367 269		
Groupe et associés				
Autres dettes	278 733	278 733		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	32 798	32 798		
TOTAL GÉNÉRAL	**21 441 750**	**13 929 889**	**4 998 658**	**2 513 203**

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	852 003
État	279 759
Divers, produits à recevoir	23 859
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	**57 591**
Disponibilités	
TOTAL	**1 213 212**

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 121
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 378
Dettes fiscales et sociales	6 456 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	23 462
TOTAL	**6 497 503**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	178 501	32 798
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**178 501**	**32 798**

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
	31/12/2018	**31/12/2017**
Sur opérations de gestion		
771800000 Autres prod. Except. Op. Gestion	237 736,04	253 509,55
773000000 Titres réémis refacturation	77 695,83	65 310,21
Total	**315 431,87**	**318 819,76**
Sur opération en capital		
775000000 Produits de cession éléments actifs	20 814,78	17 045,73
777000000 Quote part subvention d'investissement	242 532,44	247 834,63
Total	**263 347,22**	**264 880,36**
Reprises sur provisions, transfert de charges		
787410000 Rep s/prov réglementée destinée à la couverture du BFR		
787420000 Rep s/prov réglementée renouv. Immos	84 783,20	81 021,31
787480000 Rep s/autres provisions réglementées		
787600000 Rep s/dépréciation exceptionnelle		63 558,24
789400000 Report ressources non utilisées		
789410000 Report ressources non utilisées		
Total	**84 783,20**	**144 579,55**
TOTAL GENERAL	**663 562,29**	**728 279,67**

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
	31/12/2018	**31/12/2017**
Sur opérations de gestion		
671800000 Autres charges. Except. Op. Gestion	36 986,96	5 346,71
672100000 Charges de personnel s/exercice ant		
672300000 Charges hotelières s/exercice ant		
673000000 Titres annulés s/exercice antérieur	88 889,07	74 843,31
Total	**125 876,03**	**80 190,02**
Sur opération en capital		
675000000 Valeur comptable éléments actifs	2 224,36	96 345,44
675600000 VNC immobilisations financières		48 353,42
678800000 Autres charges exceptionnelles (inclus contentieux CCN 51)	18 800,00	500,00
Total	**21 024,36**	**145 198,86**
Dotations aux amort et provisions		
687100000 Dot aux amort except immos		
687420000 Dot réglementées pour renouvell. Immos		
687461000 Dot régl, Réserves PVN Actif immob		
687462000 Dot régl, Réserves PVN Actif circulant		
Total	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL	**146 900,39**	**225 388,88**

CONTRAT DE CREDIT BAIL MATERIEL AUTRE

Association : A.H.B. Exercice : Du 01.01.2018 Au 31.12.2018	ORGANISME :	**LIXXBAIL** 91 Bv Marie et Alexandre Oyon 72015 LE MANS CEDEX 2
	CONTRAT DE CREDIT BAIL MATERIEL AUTRE	

Numéro contrat	:	202140FD3
Date	:	01/01/2014
Matériel concerné	:	Photocopieurs
Valeur d'origine	:	H.T 8748 euros soit TTC 10462,60 Euros
Date du 1° Loyer	:	01/01/2014
Valeur résiduelle	:	
Fournisseur	:	Repro conseil Espace Performance 35769 SAINT GREGOIRE CEDEX

PLAN D'AMORTISSEMENT				CONTRAT CREDIT BAIL			
					Redevances		
Date	Valeur Origine	Amortissement	Valeur Nette Comptable	Année	Dues	Payées	Restant à payer
Antérieur	10 462,60	3 985,74	6 476,86	Antérieur	11 853,18	4 511,04	7 342,14
2015		1 992,87	4 483,99	2015		2 259,12	5 083,02
2016		1 992,87	2 491,12	2016		2 259,12	2 823,90
2017		1 992,87	498,25	2017		2 259,12	564,78
2018		498,25	0,00	2018		564,78	0,00
TOTAL	10 462,60	10 462,60			11 853,18	11 853,18	

CONTRAT DE CREDIT BAIL MATERIEL AUTRE

Association : A.H.B.	ORGANISME :	**BNP PARIBAS** 46 Rue Arago 92823 PUTEAUX Cedex
Exercice : Du 01.01.2018 **Au 31.12.2018**	**CONTRAT DE CREDIT BAIL MATERIEL AUTRE**	

Numéro contrat	:	V0155098/11169847
Date	:	01/01/2014
Matériel concerné	:	Autocommutateur
Valeur d'origine	:	H.T 6 200 euros soit TTC 7 440 Euros
Date du 1° Loyer	:	01/01/2014
Valeur résiduelle	:	
Fournisseur	:	Axians 18 Rue A. Lumière 22003 Saint-Brieuc

PLAN D'AMORTISSEMENT				CONTRAT CREDIT BAIL			
					Redevances		
Date	Valeur Origine	Amortissement	Valeur Nette Comptable	Année	Dues	Payées	Restant à payer
Antérieur	7 440,00	1 566,32	5 873,68	Antérieur	9 290,15	1 955,80	7 334,35
2015		1 566,32	4 307,36	2015		1 955,80	5 378,55
2016		1 566,32	2 741,04	2016		1 955,80	3 422,75
2017		1 566,32	1 174,72	2017		1 963,93	1 458,82
2018		1 174,72	0,00	2018		1 477,20	
TOTAL	7 440,00	7 440,00			9 290,15	9 308,53	

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS RECUS

MAS DE CALLAC		
Au profit de Dexia Crédit Local 1 Passerelle des Reflets, Tour Dexia - La Défense 2 92913 La Défense Cedex concernant l'emprunt de 1 499 166,75 euros sur 8 ans et 9 mois pour le financement de l'acquisition des bâtiments de la MAS de Callac		
- Garantie de la commune de Callac : 20%		299 833,35
- Département des Côtes d'Armor : 80%		1 199 333,40
Dette restant due au 31/12/2018 :	471 166,59	
MAS DE CARHAIX		
Au profit du Crédit Coopératif 33 rue des Tois Fontanot, 92002 NANTERRE Cédex concernant l'emprunt de 1 700 000 euros sur 20 ans pour le financement de la construction de la MAS de Carhaix		
- Garantie de la commune de Carhaix		850 000,00
- Garantie du département du Finistère		850 000,00
Dette restant due au 31/12/2018 :	309 091,04	
Au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations 56 rue de Lille 75007 PARIS concernant un emprunt de 1 700 000 euros sur 20 ans		
- Garantie de la commune de Carhaix		850 000,00
- Garantie du département du Finistère		850 000,00
Dette restant due au 31/12/2018 :	382 500,00	
FAM DE CHATEAUNEUF DU FAOU		
Au profit du Crédit Coopératif 33 rue des Tois Fontanot, 92002 NANTERRE Cédex concernant un emprunt "Prêt locatif social" de 1 876 000 euros sur 25 ans pour le financement de la construction du FAM de Châteauneuf du Faou		
- Garantie de la commune de Châteauneuf du Faou		938 000,00
- Garantie du département du Finistère		938 000,00
Dette restant due au 31/12/2018:	1 280 342,74	
Total à reporter		**6 775 166,75**

(2) Dont concernant:
- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées
Dont engagements assortis de sûretés réelles

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS RECUS	report	6 775 166,75
ESAT DE GLOMEL au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor La Croix Tual 22440 PLOUFRAGAN concernant un emprunt pour 250 000 euros pour le financement de la construction d'un bâtiment professionnel		
- Garantie du Conseil Départemental des Côtes d'Armor:		125 000,00
- Garantie de la Communauté des Communes du Kreiz-Breizh :		125 000,00
Dette restant due au 31/12/2018:	*103 882,50*	
TOTAL (2)		**7 025 166,75**

(2) Dont concernant:
- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées
Dont engagements assortis de sûretés réelles *7 025 166,75*

INFORMATION RELATIVE DROITS ACQUIS PAR LE PERSONNEL SUR LES CONGES PAYES ET CHARGES

Les provisions correspondantes ont été constituées dans les comptes consolidés de l'Association. (sauf MAS Ploeuc-L'Hermitage, ESAT et SAVS de Glomel)

CENTRE HOSPITALIER DE PLOUGUERNEVEL	2 860 810,00
MAS DE CALLAC	252 383,00
USLD/EHPAD DE ROSTRENEN	279 862,00
CSSRA DE SAINT-BRIEUC	91 566,00
MAS DE SAINT-BRIEUC	168 987,00
MAS DE CARHAIX	222 537,00
SAMSAH DE SAINT-BRIEUC	15 120,00
FAM DE CHATEAUNEUF DU FAOU	133 698,00
MAS DE CHATEAUNEUF DU FAOU	40 022,00
MAS DE PLOEUC L'HERMITAGE *	121 372,00
AHB FORMATION	4 303,00
ESAT DE GLOMEL *	67 082,00
SAVS DE GLOMEL*	12 273,00
RESIDENCE LES MYRIADES	9 248,00

(* provision directement intégrée au bilan de l'établissement)

TOTAL	**4 279 263,00**

INFORMATION RELATIVE AUX ENGAGEMENTS DE RETRAITE

	Passif social	Capitaux placés
CENTRE HOSPITALIER DE PLOUGUERNEVEL	9 944 624,00	10 489 346,00
MAS DE CALLAC	884 269,00	884 269,00
USLD / EHPAD DE ROSTRENEN	1 040 644,00	1 043 708,00
CSSRA DE SAINT-BRIEUC	295 223,00	296 711,00
MAS DE SAINT-BRIEUC	747 905,00	760 125,00
MAS DE CARHAIX	938 008,00	1 050 257,00
SAMSAH DE SAINT-BRIEUC	49 805,00	49 805,00
MAS CHATEAUNEUF DU FAOU	92 553,00	98 347,00
FAM CHATEAUNEUF DU FAOU	370 212,00	393 387,00
MAS DE PLOEUC L'HERMITAGE	427 156,00	465 602,00
ESAT GLOMEL	144 607,00	144 607,00
SAVS DE GLOMEL	87 657,00	87 657,00
RESIDENCE LES MYRIADES	17 695,00	17 695,00
TOTAL	**15 040 358,00**	**15 781 516,00**

Le contrat d'assurance collective IFC, régi par le Code de la Sécurité Sociale, a pour objet d'assurer le remboursement des indemnités de départ à la retraite des salariés dans la limite des fonds placés.

VOLUME D'HEURES DE FORMATION CUMULE CORRESPONDANT AUX DROITS ACQUIS AU TITRE DU DIF

VOLUME D'HEURES N'AYANT PAS DONNE LIEU A DEMANDE

CENTRE HOSPITALIER DE PLOUGUERNEVEL	62 135
MAS DE CALLAC	7 526
USLD/EHPAD DE ROSTRENEN	9 428
CSSRA DE SAINT-BRIEUC	2 366
MAS DE PLOEUC-L'HERMITAGE	3 769
MAS DE SAINT-BRIEUC	5 341
MAS DE CARHAIX	6 742
SAMSAH	968
SERVICE DE MEDECINE ET SOINS DE SUITE	3 197
FAM DE CHATEAUNEUF	4 531
MAS DE CHATEAUNEUF	2 208
UMD DE PLOUGUERNEVEL	9 732
AHB FORMATION	80
ESAT DE GLOMEL	1 823
SAVS DE GLOMEL	1 073
TOTAL	**120 919**

Par mesure de simplification et n'ayant pas accès à l'utilisation des droits acquis antérieurs au 31/12/2014 à la suite de la bascule de ces droits sur le compte personnel de formation de chaque salarié nous donnons l'information du solde DIF non utilisé au 31/12/2014.
Compte tenu du fait que ce droit à formation doit être utilisé dans les 5 ans cette information sera produite jusqu'au 31/12/2020.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

VALORISATION CUMULEE A FIN 2014 DES DROITS ACQUIS

CENTRE HOSPITALIER DE PLOUGUERNEVEL	1 957 966
MAS DE CALLAC	196 805
USLD/EHPAD DE ROSTRENEN	231 564
CSSRA DE SAINT-BRIEUC	74 837
MAS DE PLOEUC-L'HERMITAGE	103 233
MAS DE SAINT-BRIEUC	153 874
MAS DE CARHAIX	187 293
SAMSAH	29 514
SERVICE DE MEDECINE ET SOINS DE SUITE	93 338
FAM DE CHATEAUNEUF	122 246
MAS DE CHATEAUNEUF	53 566
UMD DE PLOUGUERNEVEL	315 414
AHB FORMATION	2 429
ESAT DE GLOMEL	11 042
SAVS DE GLOMEL	6 258
TOTAL	**3 539 379**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

MAS DE CARHAIX

- CONCOURS DE CREDIT COOPERATIF
33, rue des Trois Fontanot
92002 - NANTERRE CEDEX

DOSSIER N° 0201045
EMPRUNT LONG TERME SUR 20 ANS DE 1 700 000 Euros
POUR FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION
DE LA MAS DE CARHAIX - Procès-verbal du 23 Avril 2002 -

IDENTIFICATION DE CHACUNE DES COLLECTIVITES GARANTES :

- COMMUNE DE CARHAIX	850 000,00
- DEPARTEMENT DU FINISTERE	850 000,00

- CONCOURS DE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
56, rue de Lille
75007 - PARIS

DOSSIER N° 1015363
EMPRUNT LONG TERME SUR 20 ANS DE 1 700 000 Euros
POUR FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION
DE LA MAS DE CARHAIX - Procès-verbal du 23 Avril 2002 -

IDENTIFICATION DE CHACUNE DES COLLECTIVITES GARANTES :

- COMMUNE DE CARHAIX	850 000,00
- DEPARTEMENT DU FINISTERE	850 000,00
TOTAL	**3 400 000,00**
Dettes restant dues au 31/12/2018 :	**691 591,04**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

MAS DE CALLAC

- CONCOURS DE DEXIA CREDIT LOCAL
1 Passerelle des Reflets
Tour Dexia La Défense 2
92919 La Defense Cedex

DOSSIER N° MON278530EUR : Emprunteur 0104437
EMPRUNT TAUX FIXE SUR 8 ANS 9 MOIS DE 1 499 166,75 Euros
POUR LE FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DES BATIMENTS
DE LA MAS DE CALLAC - Contrat du 09 Novembre 2012 -

IDENTIFICATION DE CHACUNE DES COLLECTIVITES GARANTES :

- COMMUNE DE CALLAC	20%	299 833,35
- DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	80 %	1 199 333,40
TOTAL		**1 499 166,75**

Dette restant due au 31/12/2018: **471 166,59**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

FAM DE CHATEAUNEUF

- CONCOURS DE CREDIT COOPERATIF
33, rue des Trois Fontanot
92002 - NANTERRE CEDEX

DOSSIER N° 0502824
PRÊT LOCATIF SOCIAL ICC 02470607 DE 25 Ans
POUR FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION
DU FAM DE CHATEAUNEUF - Procès-verbal du 27 Décembre 2006

IDENTIFICATION DE CHACUNE DES COLLECTIVITES GARANTES :

- COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU FAOU	938 000,00
(Neuf cent trente huit mille euros)	
- DEPARTEMENT DU FINISTERE	938 000,00
(Neuf cent trente huit mille euros)	
TOTAL	**1 876 000,00**
Dette restant due au 31/12/2018 :	**1 280 342,74**

EVALUATION ELEMENTS FONGIBLES

STOCKS

	Valeur comptable	Valeur de marché	Dépréciation
CENTRE HOSPITALIER	537 088,71	435 990,08	101 098,63
ESAT DE GLOMEL	176 069,56	176 069,56	0,00
TOTAL AU 31.12.2018			101 098,63

TABLEAU DES EFFECTIFS 2018

Effectifs physiques au 31/12/2018 Source: Bilan social

	ANNEE 2016	ANNEE 2017	**ANNEE 2018**
CADRES	133	161	**160**
EMPLOYES	1021	1016	**1002**
OUVRIERS	45	46	**50**
TOTAL	1199	1223	**1212**

RESULTATS

CENTRE HOSPITALIER	EXCEDENT	455 151,51
MAS DE CALLAC	EXCEDENT	222 178,01
USLD / EHPAD KERAMOUR	EXCEDENT	108 528,34
CSSRA	EXCEDENT	96 708,59
MAS DE PLOEUC-L'HERMITAGE	EXCEDENT	149 427,52
MAS DE ST BRIEUC	EXCEDENT	32 432,53
MAS DE CARHAIX	EXCEDENT	300 247,64
SAMSAH	DEFICIT	(18 322,93)
MAS DE CHATEAUNEUF DU FAOU	EXCEDENT	42 637,51
FAM DE CHATEAUNEUF DU FAOU	EXCEDENT	29 316,88
AHB FORMATION	BENEFICE	2 377,88
ESAT DE GLOMEL	EXCEDENT	248 998,64
SAVS DE GLOMEL	EXCEDENT	23 153,39
RESIDENCE LES MYRIADES	EXCEDENT	37 759,27
CONSOLIDATION (impact variation CP et autres dettes sociales)		(130 600,06)
TOTAL	**T.E.C**	**1 599 994,72**

CHARGES ET PRODUITS ANNULES DANS LE CADRE DE LA COMPILATION DES COMPTES

CENTRE HOSPITALIER	1 380 957,38
MAS CALLAC	(305 118,59)
USLD/EHPAD ROSTRENEN	(376 982,14)
CSSRA	(97 935,41)
MAS DE SAINT-BRIEUC	(142 915,29)
MAS DE CARHAIX	(214 087,39)
SAMSAH	(5 291,57)
MAS DE CHATEAUNEUF/FAOU	(33 458,16)
FAM DE CHATEAUNEUF/FAOU	(145 887,21)
MAS DE PLOEUC L'HERMITAGE	(32 983,55)
AHB FORMATION	(1 300,00)
ESAT DE GLOMEL	(12 541,77)
SAVS DE GLOMEL	(6 065,30)
RESIDENCE LES MYRIADES	(6 391,00)
TOTAL T.E.C	**(0,00)**

Charges et produits annulés dans le cadre de la compilation des comptes pour donner une image fidèle de l'activité économique de l'Association Hospitalière de Bretagne dans son ensemble.
Les refacturations entre établissements ont été annulées dans les comptes de produits et dans les comptes de charges correspondants . Seule l'activité avec les tiers restent apparentes dans le compte de résultat.

TABLEAU DE PASSAGE

	RESULTAT COMPTABLE	PROVISION CP	AUTRES DETTES SOCIALES (1)	AUTRES (4)	RESULTAT COMPTES SOCIAUX
CENTRE HOSPITALIER	455 151,51	147 902,00	*(2)		307 249,51
MAS CALLAC	222 178,01	20 324,00	2 004,00	(6 862,94)	206 712,95
USLD/EHPAD ROSTRENEN	108 528,34	(1 570,00)	(988,00)	(4 568,15)	115 654,49
CSSRA	96 708,59	7 714,00	(1 631,00)		90 625,59
MAS DE SAINT-BRIEUC	32 432,53	(183,00)	(3,00)	(2 981,64)	35 600,17
MAS DE CARHAIX	300 247,64	(12 150,00)	61,00	(1 933,34)	314 269,98
SAMSAH	(18 322,93)	(1 237,00)	404,00	(550,41)	(16 939,52)
MAS DE CHATEAUNEUF/FAOU	42 637,51	3 577,00	339,00		38 721,51
FAM DE CHATEAUNEUF/FAOU	29 316,88	(1 275,00)	1 360,00		29 231,88
MAS DE PLOEUC L'HERMITAGE	149 427,52	*(3)	* (2)	(2 675,71)	152 103,23
AHB FORMATION	2 377,88	810,00			1 567,88
ESAT DE GLOMEL	248 998,64	*(3)	*(2)	(17 267,58)	266 266,22
SAVS DE GLOMEL	23 153,39	*(3)	*(2)	(41,17)	23 194,56
RESIDENCE LES MYRIADES	37 759,27	1 938,00	85,00		35 736,27
	1 730 594,78	165 850,00	1 631,00	(36 880,94)	1 599 994,72

(1) en 2018 ne concernent que les médailles du travail (variation 2018/2017)

* (2) la provision médaille du travail fait partie du résultat comptable du Centre Hospitalier, de la MAS de Ploeuc sur Lié et de l'ESAT/SAVS de Glomel

* (3) la provision congés payés fait partie du résultat comptable de la MAS de Ploeuc sur Lié et de l'ESAT/SAVS de Glomel

(4) Retraitement des provisions réglementées réserves des plus values actifs circulants et immobilisés

MAS Callac pour 6 892,94
Résidence Kéramour pour 4 568,15
MAS Saint-Brieuc pour 2 981,64
MAS de Carhaix pour 1 933,34
SAMSAH pour 550,41
MAS de Ploeuc L'Hermitage 2 675,71
ESAT de Glomel 17 267,58
SAVS de Glomel 41,17

TOTAL	T.E.C corrigé	1 599 994,72

REPARTITION DES RECETTES PAR SECTEUR

PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE		
1 - SECTEUR SANITAIRE		**44 037 353,39**
A - pris en charge par l'assurance maladie		41 378 809,58
B - pris en charge par patients, organismes complémentaires et assurances		2 658 543,81
2 - SECTEUR MEDICO SOCIAL		**22 183 154,21**
A - pris en charge par l'assurance maladie		16 636 608,04
B - produits tarification		5 546 546,17
3 - AUTRES PRODUITS		**1 476 175,45**
PRODUITS DE L'ACTIVITE DE FORMATION		**123 573,44**
PRODUITS AUTRE SECTEUR MARCHAND		**869 730,24**
	TOTAL TEC	**68 689 986,73**